



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 février 2021

Sébastien Lecornu et Olivier Véran prennent des mesures exceptionnelles pour faire face à la crise sanitaire à Mayotte

A l'occasion du Conseil de Défense et de Sécurité nationale consacré au Covid, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ont fait le point sur la situation sanitaire à Mayotte.

Depuis le 5 février 2020, ce département français est dans une situation de confinement afin de faire face à une forte progression de l'épidémie Covid-19 : le taux d'incidence a atteint le 10 février les 812 cas pour 100 000 habitants entraînant une augmentation des hospitalisations et des patients pris en charge en soins intensifs. Cette mesure de confinement est essentielle afin de freiner la circulation du virus, et principalement de son variant 501 (détecté à l'origine en Afrique du Sud), et de protéger les populations.

Afin d'accompagner ce confinement, qui inclut la fermeture des écoles et établissements scolaires, des renforts sanitaires ont été déployés.

- Des renforts de la réserve sanitaire ont été dépêchés depuis le 29 janvier à l'hôpital de Mamoudzou pour renforcer les équipes hospitalières qui assurent les tests en laboratoire, prennent en charge les patients en service médecine COVID et au service de réanimation.
- Une équipe du Service de Santé des Armées (SSA) a été déployée à Mayotte le 7 février : cette équipe comprend 31 personnels soignants, soutenus par 8 militaires du Régiment médical de l'armée de Terre. Plus d'une tonne de fret du MMR (matériel biomédical, consommables spécifiques et capacité de maintenance préventive des appareils nécessaire à la surveillance d'un patient en réanimation) ont été également acheminés à Mayotte. Ce matériel déployé permet de prendre en charge 5 patients supplémentaires simultanément.
- De nouveaux renforts du SSA seront envoyés à Mayotte afin d'armer 5 autres lits de réanimation à l'hôpital de Mamoudzou.

En parallèle, des évacuations sanitaires de patients en réanimation ont également débuté vers La Réunion.

Par ailleurs, le Gouvernement étudie l'ensemble des possibilités pour augmenter les capacités hospitalières à Mayotte :

- Une mission d'évaluation pour étudier la mise en place d'un Élément de Sécurité Civile Rapide d'intervention Médicale (ESCRIM) sera envoyée à Mayotte dès ce vendredi.
- Sous réserve d'un avis favorable de la Commission de Sécurité, l'hôpital de Petite Terre, destiné initialement à des soins de suite et de réadaptation, pourrait à terme accueillir 40 patients soignés à l'hôpital de Mamoudzou, afin de soulager les personnels soignants qui sont mobilisés avec courage et professionnalisme depuis le début de la crise sanitaire.

Par ailleurs, le contrôle des motifs impérieux sur la liaison Mayotte-La Réunion sera renforcé, avec la mise en place d'une procédure d'examen des justificatifs de motifs impérieux par les services de l'Etat, ainsi que des conditions de réalisation de leur isolement prophylactique

Enfin, au sujet de la vaccination, 6 825 doses du vaccin Pfizer - BioNTech, qui est le vaccin le plus efficace contre l'ensemble des souches du virus Covid-19, ont été livrées au 9 février. 2 520 personnes ont été vaccinées. Les vaccins livrés sont utilisés dans la semaine suivant la livraison, témoignant d'un fort engouement des Mahorais pour la vaccination. Le Conseil de défense et de sécurité nationale a entériné une accélération de la livraison des doses de vaccins Pfizer à Mayotte afin de pouvoir vacciner l'ensemble de la population prioritaire au plus tôt, et ainsi renforcer la protection des populations. La prochaine livraison est prévue le 15 février.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé

Mél : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet du ministre des Outre-mer

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr